

Procès-verbal du Conseil de la municipalité d'Inverness du 8 septembre 2020

PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DE L'ÉRABLE
MUNICIPALITÉ D'INVERNESS

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil de la municipalité d'Inverness tenue à la salle du centre récréatif, 1866 rue Dublin, le mardi 8 septembre 2020 à 19 h 02.

Sont présents : M. Gervais Pellerin M. Marc Champagne
M. Andrew Larochelle M. Mario Turcotte

Sont absents : M. Jacques Pelchat M. Richard Marois

Tous formants quorum, sous la présidence de Monsieur Yves Boissonneault, maire.

Est également présente Madame Marie-Pier Pelletier, directrice générale et secrétaire-trésorière, agit en tant que secrétaire d'assemblée.

1- LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Le maire présente l'ordre du jour remis aux membres du conseil et aux citoyens présents:

- 1- Lecture et adoption de l'ordre du jour
- 2- Intersersion des points à l'ordre du jour
- 3- Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 11 août 2020
- 4- Dépôt du rapport de dépenses payées au cours du mois d'août 2020
- 5- Approbation de la liste des dépenses autorisées du mois d'août 2020
- 6- Courrier
- 7- Rapport de voirie
- 8- Période de questions
- 9- Maire suppléant octobre 2020 à mars 2021
- 10- Demande de réouverture de la caisse Desjardins à Inverness
- 11- Demande d'appui aux demandes pour l'habitation communautaire et sociale au gouvernement du Québec
- 12- Demande Club Sport 4 de l'Érable | Partage des frais pour l'ajout de signalisation
- 13- Demande Club Autoneige des Bois-Francis
- 14- Demande d'appui pour le projet de distribution de collations scolaires d'ORAPÉ pour les familles à faible revenu
- 15- Dépôt d'une aide financière | Soutien à la coopération intermunicipale du fonds régions et ruralité | Relevé sanitaire des installations septiques
- 16- Avis de démission | Alain Vachon | Journalier responsable aux travaux publics
- 17- Avis de démission | Rémy Breton | Journalier responsable aux travaux publics
- 18- Embauche | Nelson Bolduc | Journalier responsable aux travaux publics
- 19- Embauche animatrices service de garde pour les journées pédagogiques
- 20- Entente intermunicipale déneigement chemin Hamilton
- 21- Entente avec le CSSBF pour le service de garde pour l'année scolaire 2020-2021
- 22- Demande de permis de dérogation mineure au 13, rue des Fondateurs
- 23- Demande de permis de dérogation mineure au 437, chemin de la Montagne
- 24- Demande de permis de rénovation (PIIA) au 1835, rue Dublin
- 25- Varia
- 26- Période de questions
- 27- Levée de la séance

Procès-verbal du Conseil de la municipalité d'Inverness du 8 septembre 2020

R-0163-09-2020 Proposé par le conseiller M. Gervais Pellerin

QUE l'ordre du jour soit adopté.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS.

2- INTERVERSION DES POINTS À L'ORDRE DU JOUR

R-0164-09-2020 Proposé par le conseiller M. Marc Champagne

QUE le maire Monsieur Yves Boissonneault soit autorisé à intervertir les points à l'ordre du jour, si nécessaire.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS.

3- ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 11 AOÛT 2020

R-0165-09-2020 Proposé par le conseiller M. Mario Turcotte

QUE le procès-verbal de la séance ordinaire du 11 août 2020 soit adopté tel que présenté.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS.

4- DÉPÔT DU RAPPORT DES DÉPENSES PAYÉES AU COURS DU MOIS D'AOÛT 2020

En vertu de l'article 5.1 du règlement 144-2014, la directrice générale / secrétaire-trésorière dépose le rapport des dépenses payées au cours du mois d'août 2020.

5- APPROBATION DE LA LISTE DES DÉPENSES AUTORISÉES DU MOIS D'AOÛT 2020

La secrétaire-trésorière dit à voix haute le total des dépenses autorisées.

Le total des dépenses autorisées pour le mois d'août est de : **268 755.13 \$**

R-0166-09-2020 Proposé par le conseiller M. Marc Champagne

QUE les dépenses du mois soient payées.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS.

6- COURRIER

Aucune correspondance n'a été adressée au conseil pour le mois d'août

7- RAPPORT DE VOIRIE

La directrice générale fait un rapport au conseil des activités réalisées par la voirie au cours du mois d'août 2020.

8- PÉRIODE DE QUESTIONS

9- MAIRE SUPPLÉANT OCTOBRE 2020 À MARS 2021

R-0167-09-2020 Proposé par le conseiller M. Marc Champagne

QUE Monsieur Andrew Larochelle soit nommé maire suppléant pour les mois d'octobre 2020 à mars 2021.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS.

10- DEMANDE DE RÉOUVERTURE DE LA CAISSE DES JARDINS À INVERNESS

➤ Ce point est reporté suite à la réception d'informations supplémentaires.

11- DEMANDE D'APPUI AUX DEMANDES POUR L'HABITATION COMMUNAUTAIRE ET SOCIALE AU GOUVERNEMENT DU QUÉBEC

ATTENDU QUE le confinement à la maison et les temps inédits que traversent toujours les Québécois et le monde, rappellent plus que jamais que d'avoir un logement décent est trop souvent pris pour acquis;

ATTENDU QUE 305 590 ménages au Québec ont des besoins de logements adéquats et abordables;

ATTENDU QUE ces besoins ne sont pas comblés par l'offre actuelle de logements;

ATTENDU QUE la relance de l'économie québécoise passe définitivement par la construction de logements sociaux et communautaires;

ATTENDU QUE les investissements en habitation communautaire permettent d'atteindre un double objectif, soit de venir en aide aux ménages les plus vulnérables tout en générant des retombées économiques importantes;

ATTENDU QUE chaque dollar investi dans la réalisation de projets d'habitation communautaire génère 2,30 \$ en activité économique dans le secteur de la construction;

ATTENDU QU'il est nécessaire de loger convenablement les Québécoises et les Québécois;

R-0168-09-2020 Proposé par le conseiller M. Mario Turcotte

DE demander au gouvernement du Québec de financer 10 000 nouveaux logements sociaux et communautaires et d'inclure le logement social et communautaire au cœur de son plan de relance économique;

DE transmettre une copie de cette résolution à la ministre des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire, Mme Andrée Laforest, ainsi qu'au président du Conseil du trésor, M. Christian Dubé, et au ministre des Finances, M. Éric Girard.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS.

12- DEMANDE CLUB SPORT 4 DE L'ÉRABLE | PARTAGE DES FRAIS POUR L'AJOUT DE SIGNALISATION

CONSIDÉRANT QUE le conseil de la municipalité d'Inverness a accordé un nouveau droit de passage pour les VTT sur le chemin Gosford N., du Garage Caron jusqu'au rang 8 et 9 ainsi que sur le rang 8 et 9 jusqu'à Laurierville;

CONSIDÉRANT QUE la signalisation indiquant aux usagers le partage de la route et la direction du sentier devra être achetée et installée sur ce nouveau trajet dans le but de se conformer aux règles du MTQ;

CONSIDÉRANT QUE le Club Sport 4 inc. demande une contribution financière et ainsi que l'aide des employés de voirie pour procéder;

CONSIDÉRANT QUE le fournisseur de la Municipalité a soumis un prix inférieur à celui présenté par le fournisseur du Club Sport 4 inc.;

R-0169-09-2020 Proposé par le conseiller M. Marc Champagne

QUE le conseil de la municipalité d'Inverness accepte de payer la moitié des frais pour l'achat de la nouvelle signalisation.

QUE le conseil de la municipalité d'Inverness accepte que l'installation des nouveaux panneaux de signalisation soit réalisée conjointement avec les employés de la voirie municipale.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS.

13- DEMANDE CLUB AUTONEIGE DES BOIS-FRANCS

CONSIDÉRANT QUE le Club Autoneige des Bois-Francis inc. demande l'autorisation de traverser et circuler sur le chemin Hamilton sur une longueur de 350 mètres pour rejoindre le pont Mooney ainsi que sur le rang 5 sur une distance de 100 mètres;

R-0170-09-2020 Proposé par le conseiller M. Mario Turcotte

QUE le conseil de la municipalité d'Inverness accepte d'autoriser le passage des motoneiges à condition qu'ils respectent les parcours tels que présentés dans leur demande et que les utilisateurs soient respectueux des automobilistes.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS.

14- DEMANDE D'APPUI POUR LE PROJET DE DISTRIBUTION DE COLLATIONS SCOLAIRES D'ORAPÉ POUR LES FAMILLES À FAIBLE REVENU

R-0171-09-2020 Proposé par le conseiller M. Gervais Pellerin

QUE le conseil de la municipalité d'Inverness accepte de verser 200.00\$ pour supporter le projet de distribution des collations scolaires pour les enfants des familles à faibles revenus du territoire d'Inverness comme prévu au budget.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS.

15- DÉPÔT D'UNE DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE | SOUTIEN À LA COOPÉRATION INTERMUNICIPALE

ATTENDU QUE la Municipalité a pris connaissance du Guide concernant le volet 4 – Soutien à la coopération intermunicipale du Fonds régions et ruralité;

ATTENDU QUE les Municipalités d'Inverness et de Saint-Pierre-Baptiste désirent présenter un projet de relevé et portrait de conformité des installations sanitaires individuelles des Municipalités d'Inverness et de Saint-Pierre-Baptiste dans le cadre de l'aide financière;

R-0172-09-2020 Proposé par le conseiller M. Gervais Pellerin

QUE le conseil d'Inverness s'engage à participer au projet de relevé et portrait de conformité des installations sanitaires individuelles et à assumer une partie des coûts;

QUE le conseil autorise le dépôt du projet dans le cadre du volet 4 – Soutien à la coopération intermunicipale du Fonds régions et ruralité;

QUE le conseil nomme la Municipalité régionale de comté de L'Érable organisme responsable du projet.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS.

16- AVIS DE DÉMISSION | ALAIN VACHON | JOURNALIER RESPONSABLE AUX TRAVAUX PUBLICS

R-0173-09-2020 Proposé par le conseiller M. Mario Turcotte

QUE le conseil municipal d'Inverness accepte la démission de monsieur Alain Vachon à titre de journalier responsable aux travaux publics.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS.

17- AVIS DE DÉMISSION | RÉMY BRETON | JOURNALIER RESPONSABLE AUX TRAVAUX PUBLICS

R-0174-09-2020 Proposé par le conseiller M. Marc Champagne

QUE le conseil municipal d'Inverness accepte la démission de monsieur Rémy Breton à titre de journalier responsable aux travaux publics.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS.

18- EMBAUCHE | NELSON BOLDUC | JOURNALIER RESPONSABLE AUX TRAVAUX PUBLICS

ATTENDU QUE deux postes de journalier responsable aux travaux publics se sont libérés dans un court délai et que l'embauche d'un nouvel employé devenait urgente;

ATTENDU QUE M. Bolduc a été à l'emploi de la Municipalité d'Inverness à titre de chauffeur de déneigement ces deux dernières années et que sa prestation de travail était sans reproche;

Procès-verbal du Conseil de la municipalité d'Inverness du 8 septembre 2020

R-0175-09-2020 Proposé par le conseiller M. Gervais Pellerin

QUE le conseil de la municipalité embauche M. Nelson Bolduc pour combler un des postes de journalier responsable aux travaux publics et autorise la directrice générale à signer l'entente de travail.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS.

19- EMBAUCHE ANIMATRICES SERVICE DE GARDE POUR LES JOURNÉES PÉDAGOGIQUES

ATTENDU QUE la Municipalité offre le service de garde pendant les journées pédagogiques et qu'une personne responsable doit être embauchée;

R-0176-09-2020 Proposé par le conseiller M. Andrew Larochelle

QUE le conseil de la municipalité embauche Mlles Geneviève Duclos et Mélody Garneau-Bolduc pour le poste d'animatrice du service de garde selon les termes stipulés dans au contrat de travail et autorise la responsable des loisirs et des communications, Mme Marie Paquet à signer l'entente de travail.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS.

20- ENTENTE INTERMUNICIPALE DÉNEIGEMENT CHEMIN HAMILTON

ATTENDU QUE le chemin Hamilton délimite la municipalité d'Inverness et celle de Saint-Pierre-Baptiste sur une longueur de 0,94 kilomètre;

ATTENDU QUE la Municipalité d'Inverness fera l'entretien hivernal de la partie du chemin Hamilton appartenant à la municipalité de Saint-Pierre-Baptiste;

R-0177-09-2020 Proposé par le conseiller M. Mario Turcotte

QUE la Municipalité de Saint-Pierre-Baptiste paie à la Municipalité d'Inverness un montant de 1500,00\$ pour la saison hivernale 2020-2021.

QUE le conseil autorise la directrice générale madame Marie-Pier Pelletier à signer les documents nécessaires ou utiles pour donner plein effet à la présente résolution.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS.

21- ENTENTE AVEC LE CSSBF POUR LE SERVICE DE GARDE POUR L'ANNÉE SCOLAIRE 2020-2021

R-0178-09-2020 Proposé par le conseiller M. Marc Champagne

QUE la Municipalité d'Inverness autorise la directrice générale/secrétaire-trésorière, Madame Marie-Pier Pelletier, à signer tous les documents officiels au nom de la municipalité d'Inverness pour le service de gardes de l'École Jean XXIII durant l'année scolaire 2020-2021 suite à l'entente préparée par le Centre de service scolaire des Bois-Francis.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS.

22- DEMANDE DE PERMIS DE DÉROGATION MINEURE AU 13, RUE DES FONDEURS

CONSIDÉRANT QUE la demande de permis est visée par le règlement No.171-2016 relatif aux plans d'implantation et d'intégration architecture (PIIA) de la municipalité d'Inverness;

CONSIDÉRANT QUE le demandeur souhaite construire un garage attenant à la maison d'une superficie de 62.4m² alors que le règlement prescrit une superficie de 50m² ;

CONSIDÉRANT QUE l'article 5.2.4.1e) du règlement de zonage 166-2016 stipule que la superficie d'un garage attenant ne doit pas dépasser 70% de la superficie habitable au sol de la résidence ;

CONSIDÉRANT QUE l'apparence extérieure du garage attenant s'harmonisera avec le reste de la résidence ;

R-0179-09-2020 Proposé par le conseiller M. Marc Champagne

QUE le conseil municipal accepte cette demande de dérogation mineure et ce permis de construction portant respectivement les numéros 2020-00118 et 2020-00126 pour un agrandissement sous forme d'un garage attenant.

QUE le demandeur soit informé que si dans les douze (12) mois après l'adoption de la résolution accordant le permis de construction, les travaux qu'il vise n'ont pas été réalisés ou ne sont pas en voie de réalisation selon le permis de construction, cette résolution devient nulle et non avenue. Une nouvelle demande de permis de construction pour le même objet doit être formulée.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS.

23- DEMANDE DE PERMIS DE DÉROGATION MINEURE AU 437, CHEMIN DE LA MONTAGNE

CONSIDÉRANT QUE les demandeurs souhaitent agrandir leur résidence et que cet agrandissement empiète dans la cour latérale droite et la cour avant ;

CONSIDÉRANT QUE le règlement de zonage #166-2016 prescrit à sa grille des spécifications pour la zone V-8 une marge avant minimale de 15 mètres ;

CONSIDÉRANT QUE cet agrandissement nécessite que la marge avant passe de 15 mètres à 13 mètres ;

CONSIDÉRANT QUE pour des contraintes d'espace, cette résidence ne peut être qu'agrandie que dans la cour latérale droite et avant ;

CONSIDÉRANT QUE les demandeurs ont déposé un plan de l'agrandissement de leur résidence avec implantation ;

CONSIDÉRANT QUE les membres du CCU ont émis un avis favorable au projet ;

R-0180-09-2020 Proposé par le conseiller M. Andrew Larochelle

QUE le conseil municipal accepte cette demande de dérogation mineure portant le numéro 2020-00141.

QUE le demandeur soit informé que si dans les douze (12) mois après l'adoption de la résolution accordant le permis de construction, les travaux qu'il vise n'ont pas été réalisés ou ne sont pas en voie de réalisation selon le permis de construction, cette résolution devient nulle et non avenue. Une nouvelle demande de permis de construction pour le même objet doit être formulée.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS.

24- DEMANDE DE PERMIS DE RÉNOVATION (PIIA) AU 1835, RUE DUBLIN

CONSIDÉRANT QUE la demande de permis est visée par le règlement No.171-2016 relatif aux plans d'implantation et d'intégration architecture (PIIA) de la municipalité d'Inverness;

CONSIDÉRANT QUE les demandeurs souhaitent faire les modifications suivantes :

- Remplacer le revêtement extérieur qui sera en déclin de vinyle blanc avec un pignon de couleur foncée ;
- Remplacer les moulures au pourtour des ouvertures qui seront noires ;
- Remplacer les moulures de coin qui seront blanches.

CONSIDÉRANT QUE le demandeur a déposé un croquis de son projet fait par une dessinatrice en bâtiment ;

CONSIDÉRANT QUE les membres du CCU ont émis un avis favorable au projet;

R-0181-09-2020 Proposé par le conseiller M. Andrew Larochelle

QUE le conseil municipal accepte cette demande de permis de rénovation portant le numéro 2020-00146.

QUE le demandeur soit informé que si dans les douze (12) mois après l'adoption de la résolution accordant le permis de construction, les travaux qu'il vise n'ont pas été réalisés ou ne sont pas en voie de réalisation selon le permis de construction, cette résolution devient nulle et non avenue. Une nouvelle demande de permis de construction pour le même objet doit être formulée.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS.

25- VARIA

26- PÉRIODE DE QUESTIONS

27- LEVÉE DE LA SÉANCE

R-0182-09-2020 Proposé par le conseiller M.

QUE la séance soit levée à 19 h 55.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS.

Procès-verbal du Conseil de la municipalité d'Inverness du 8 septembre 2020

Maire

Secrétaire-trésorière

CERTIFICATION DE SIGNATURES

La signature par le maire du présent procès-verbal constitue une approbation de chacune des résolutions qu'il contient, ceci en conformité avec l'article 142 du Code municipal.

CERTIFICATION DE CRÉDIT

Je soussignée, Marie-Pier Pelletier, directrice générale et secrétaire-trésorière, certifie que la Municipalité d'Inverness dispose des crédits suffisants pour l'autorisation des dépenses incluses dans ce procès-verbal.

Marie-Pier Pelletier
Directrice générale et secrétaire-trésorière